Le Transport Solidaire est un service mis en place pour les habitants des 44 communes de l'Agglomération du Gard rhodanien.

Transport solidaire

Des déplacements à la demande

0800 200 166

Numéro vert - Appel gratuit

Pour qui ?

Pour les personnes :

- de plus de 65 ans
- bénéficiaires des minimas sociaux

Quel coût ?

Le prix d'un trajet* simple est fixé à **1,50 €**

Comment ?

- munissez-vous de votre **carte nominative**
- contactez le numéro vert gratuit **au moins 48h à l'avance**
- fixez votre rendez-vous

Procurez-vous une carte de bénéficiaire nominative :

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Gard Rhodanien

* Les trajets s'effectuent uniquement sur le territoire du Gard rhodanien, dans la limite d'un aller-retour par semaine

Ne pas jeter sur la voie publique